

Inscription aux examens/enseignements Hiver 2022

INSCRIPTIONS

- Du **lundi 4 au dimanche 17 octobre 2021** (minuit)
- Site d'inscription : <https://hecnet.unil.ch/inscriptions>, Veuillez utiliser votre login UNIL: En cas de problème, 021 692 22 11 ou helpdesk@unil.ch.
- Attention : vos inscriptions aux cours sur Moodle ne sont pas des inscriptions aux examens/enseignements d'hiver 2022
- Si vous avez besoin d'aménagements spéciaux pour raisons médicales, merci de nous envoyer un certificat médical à jour d'ici au 29 octobre au plus tard

INSCRIPTIONS TARDIVES

- Du **lundi 18 au vendredi 29 octobre 2021** (midi) moyennant une taxe de CHF 200.-
- En raison de la situation sanitaire, merci de ne pas payer comptant. Les coordonnées e-banking sont fournies sur demande auprès de : hecbachelors@unil.ch
- Au-delà du 29 octobre 2021 (17h00) aucune inscription ne pourra être prise en compte et aucun motif d'excuse ne sera valable.

DESINSCRIPTIONS/MODIFICATIONS

- Durant les 2 semaines d'inscriptions (sans taxe), vous pouvez vous désinscrire ou modifier vos inscriptions en ligne.
- Durant les 2 semaines d'inscriptions tardives, vous pourrez vous désinscrire gratuitement en adressant une demande à hecbachelors@unil.ch

INSCRIPTIONS HORS HEC

- Les étudiant.e.s de 3e année Bachelor qui s'inscrivent pour des cours hors-HEC qui ne sont pas dans la liste des enseignements proposés sont prié.e.s d'introduire dans leur inscription en ligne le libellé du cours ainsi que le nom de la faculté ou de l'école offrant le cours. Par exemple, il faut écrire « Faculté de Droit : Droit civil » dans le système d'inscription.
- Dans le cas où vous vous inscrivez à un cours hors-HEC dont l'horaire d'examen sera incompatible avec un examen offert en HEC, la priorité sera donnée aux examens de HEC. Notez que l'horaire des examens n'est pas connu au moment de votre inscription.

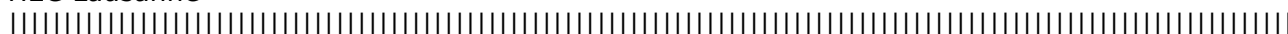
SESSION D'EXAMENS D'HIVER 2022

- Du vendredi 14 janvier au samedi 5 février 2022 (y compris les samedis)

PROJET INDIVIDUEL – ÉTUDIANTS 2^E ANNÉE

- Les étudiant.e.s de 2ème année, intéressé.e.s par le projet individuel, n'ont le droit d'en présenter qu'un seul par année académique. Le professeur concerné par celui-ci a l'obligation de vous confirmer, avant la fin de la 3ème semaine du semestre, qu'il accepte votre inscription au projet. Dès lors, vous devrez faire figurer le projet individuel ainsi que la matière s'y rapportant dans vos inscriptions aux examens.

HEC Lausanne



Tél. +41 21 692 33 00
www.unil.ch/hec | hec@unil.ch





UNIL | Université de Lausanne

HEC Lausanne

Bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne

CRÉDITS DE LANGUES – ÉTUDIANTS 3^E ANNÉE

- Ces crédits sont comptabilisés parmi les crédits d'options libres de 3^{ème} année. Leur nombre total est limité à 12 dont un maximum de 6 dans la même langue.
- Les étudiant.e.s de 3^{ème} année, intéressé.e.s par la validation de crédits de langues, doivent inscrire ceux-ci et transmettre les résultats de leurs certificats de langues avant la fin de la session d'examen d'hiver 2022 à hecbachelors@unil.ch.

HEC Lausanne



Tél. +41 21 692 33 00
www.unil.ch/hec | hec@unil.ch

